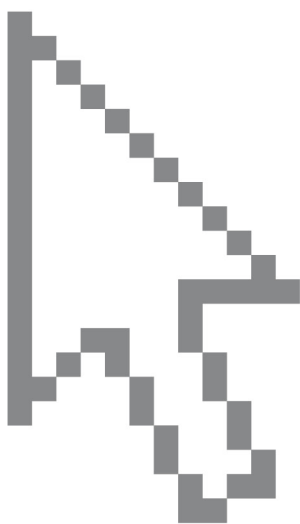


Service Client **Veolia Eau**

Facilitez vos démarches grâce à internet

Des services simples
pour vous faciliter la vie



Clairement à votre service !

Vos démarches par internet, pour vous simplifier la vie.



Vous souhaitez mieux maîtriser votre budget ? Vous ne voulez pas perdre de temps à contrôler et régler vos factures ? Vous voulez effectuer de chez vous certaines démarches au moment où vous le souhaitez ? Alors, découvrez les services développés sur www.veoliaeau.fr, pour vous rendre la vie quotidienne plus simple.

10 services simples et clairs :

Abonnement :

- Demande d'abonnement
- Résiliation d'abonnement

Paiement :

- Choix du mode de paiement
- Modification de vos données personnelles
- Paiement en ligne

Consommations :

- Auto-relevé de votre compteur (vous n'attendez plus le technicien !)

Facture :

- Choix de la facture papier ou électronique
- Historique des factures et des règlements

Télérelevé* :

- Activation des services « télérelevé »
- Programmation des alarmes « télérelevé »

* Ces services ne sont disponibles que si votre commune a fait le choix du service de « télérelevé » des compteurs d'eau.

Si vous gérez plusieurs abonnements Veolia Eau, vous pourrez le faire plus facilement en les réunissant dans votre Espace Client.

Comment accéder à votre compte en ligne ?

Créez votre Espace Client sur le site sécurisé de Veolia Eau. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

1. Munissez-vous de votre dernière facture d'eau afin de disposer de votre « numéro de client » (ou référence client), nom et adresse desservie.
2. Allez sur : www.veoliaeau.fr / Rubrique : « Créer Espace Client ».
3. Remplissez les champs qui vous sont proposés en vous aidant de votre facture.

Ainsi, vous pourrez profiter de l'ensemble des services activés pour vous, en accord avec votre commune.

Vous pourrez, très simplement et à tout moment : consulter votre compte, l'historique de vos factures, modifier les données de votre compte, choisir une nouvelle solution de paiement, opter pour l'e-facture.

Bénéficiez d'une ligne directe avec Veolia Eau.

En plus, en créant votre Espace Client, vous disposerez d'une messagerie directe pour poser vos questions ou faire part d'une réclamation. Vos demandes seront traitées en priorité !



Pour créer votre Espace Client, rendez-vous sur : www.veoliaeau.fr le site du Service Client de Veolia Eau.

Clairement à votre service !

Service Client **Veolia Eau** *Clairement à votre service !*

Retrouvez sur le site du Service Client de Veolia Eau tous les conseils et toutes les informations concernant :

- votre abonnement,
- la gestion de votre compte,
- le règlement de vos factures,
- la qualité de votre eau.

www.veoliaeau.fr